



# Vitry Infos

N°30

Janvier 2024

Gardons confiance !



L'inexcusable attaque du Hamas le 7 octobre dernier a révélé que le conflit en Palestine n'était plus seulement une querelle de territoire mais bien une guerre de civilisation.

Face à l'islamisme qui veut anéantir nos démocraties, nous devons montrer notre soutien à Israël tout en reconnaissant le droit à un Etat aux Palestiniens prêts à accepter l'Etat hébreux. En France, nous devons également exprimer notre solidarité à nos compatriotes juifs menacés

par l'antisémitisme. Ils sont nos frères aînés dans la culture judéo-chrétienne qui est la nôtre et que nous devons défendre contre l'islamisme et le terrorisme qui y est associé.

Pour autant, faut-il avoir peur de tout et ne plus vivre normalement ? Bien sûr que non car ce serait encourager ceux qui veulent nous anéantir. Soyons prudents mais ne soyons pas timorés.

Et Vitry-aux-Loges dans tout ça ?

A Vitry comme ailleurs, une certaine crainte est apparue notamment chez les parents légitimement inquiets de la sécurité de leurs enfants à l'école, au restaurant et à la garderie.

Avec les moyens qui sont les nôtres, nous nous sommes efforcés d'appliquer de la meilleure façon le protocole renforcé de Vigipirate par une présence accrue du garde-champêtre autour des écoles, une plus grande surveillance des entrées et sorties et un suivi plus rigoureux des allées et venues au restaurant scolaire.

Certains insistent pour être plus vigilants encore et renforcer nos moyens de surveillance et de protection ; très bien mais où faudra-t-il s'arrêter ? Voulons nous installer des visiophones à la porte de la garderie ? Serait-ce vraiment efficace ? Voudrions-nous également fouiller les sacs comme dans les aéroports ? Installer des portiques ? Chacun sait que le risque zéro n'existe pas.

Soyons raisonnables, gardons confiance dans la vie.

Notre monde occidental a bien des défauts mais l'Histoire a prouvé que la démocratie finit toujours par l'emporter.

Bonne année 2024 !

Arnaud de BEAUREGARD



Le 18 octobre dernier, quinze conseillers municipaux de Vitry, accompagnés de l'ancien maire et de son épouse, du maire de Seichebrières, des bénévoles de la commune et de la secrétaire générale, ont eu l'opportunité de visiter le Parlement Européen à Strasbourg à l'invitation de Monsieur Arnaud Danjean, député européen et Vice-Président du Groupe du Parti Populaire Européen.

Celui-ci a pris la peine d'expliquer en détail le fonctionnement des institutions européennes et les interactions entre le Conseil Européen, la Commission Européenne et le Parlement Européen, dont les bureaux sont à Bruxelles et l'assemblée à Strasbourg. Nous avons également eu l'occasion d'assister à une séance de vote lors de l'assemblée plénière. Au cours du déjeuner qui a suivi, Monsieur Danjean est revenu sur les enjeux, les contraintes et les opportunités de la construction européenne dans un contexte international particulièrement inquiétant. Il a également insisté sur les forces et les faiblesses de la représentation française. Un déplacement très instructif pour les élus dans la perspective des prochaines élections européennes qui auront lieu le dimanche 9 juin 2024.

*A noter que les frais de déplacement, d'hébergement et de déjeuner ont été intégralement pris en charge par le Parlement Européen*

## Le coût de l'énergie

La consommation électrique de l'éclairage public a représenté un coût de plus de 84 k€ l'année dernière. La commune a donc fait le choix de moderniser le parc des luminaires afin de faire baisser les coûts de fonctionnement. 170 points lumineux ont été remplacés à l'automne 2023 pour un coût d'investissement de près de 54 k€ HT, l'ensemble de notre système d'éclairage public est donc à présent en 100 % technologie LED, beaucoup moins consommatrice que celles des lampes précédentes, avec une durée de vie bien plus importante et une meilleure efficacité lumineuse.



Cette opération a pu bénéficier de subventions de l'Etat et du PETR, mais en contrepartie d'une diminution de l'amplitude horaire d'allumage de l'éclairage public, condition indispensable à l'octroi de ces financements, qui représentent plus de 75 % du montant des travaux. Cette opération a déjà permis de constater de réelles économies d'énergie.

# Urbanisme

Vous pouvez maintenant déposer directement en ligne vos demandes d'autorisations d'urbanisme. Pour cela, préparez à l'avance les pièces nécessaires et les plans et photos demandés (voir sur notre site Internet : <https://www.vitry-aux-loges.fr/transitions/urbanisme/> et créez votre espace personnel). Vous pourrez ensuite suivre l'avancement de votre dossier dans cet espace. Nous vous rappelons que toute édification de construction plus de 5m<sup>2</sup>, même sans fondations, et l'édification des clôtures sont soumises à déclaration préalable ou permis de construire délivrés par le maire après instruction de la demande par le service de la Communauté de Communes des Loges. Ces documents sont maintenant réclamés par les notaires lors des ventes mais aussi par les compagnies d'assurances lors de sinistres. La régularisation à posteriori de construction étant parfois impossible si la réglementation évolue, nous vous conseillons de régulariser vos constructions s'il en est besoin.

## Zone artisanale du Guidon

Les travaux de viabilisation de la dernière tranche devraient commencer en mars 2024 permettant l'installation d'une entreprise.

# Travaux

## Travaux sur les voiries

Comme les années précédentes, en 2023, notre programme pluriannuel de travaux de voirie a été renouvelé à hauteur de 40 k€. Des travaux de reprise de structure sur la route du Gué Girault ont permis de finaliser la rénovation de cette portion, les fissures sur la chaussée ont été colmatées dans le secteur sud est de la commune afin de renforcer la sécurité et empêcher les infiltrations d'eau dans la chaussée dégradée. Enfin, les creux sur la chaussée ont aussi été rebouchés sur ces axes, en projetant de l'enrobé, associé à une émulsion bitumeuse.

Cet été, deux autres chantiers de voiries ont eu lieu :

- Les rues Joseph Leber et des moulins ont été complètement rénovées en partenariat avec la Communauté de Communes des Loges. Les trottoirs ont été élargis dans la rue des moulins, desservant les écoles afin de respecter les normes d'accessibilité et de sécuriser le cheminement des piétons.
- La couche de roulement de l'avenue de la gare a été refaite par le Conseil Départemental du Loiret, propriétaire de la voirie. Nous avons profité de ces travaux pour finaliser les aménagements de sécurité sur cet axe, en intégrant les places de stationnement délimitées par des îlots végétalisés, ainsi qu'un miroir de sécurité à l'intersection de la route d'Ingrannes et de l'avenue de la Gare. Ces travaux ont été financés, en partie grâce aux produits des amendes de police, reversées par le Département à la commune.



## Rénovation énergétique des bâtiments communaux

Le chauffage des bâtiments communaux au fioul représente une dépense élevée pour notre commune. Il faut repenser ce mode de chauffage et réfléchir à d'autres solutions plus vertueuses d'un point de vue économique et écologique. Afin d'obtenir les subventions pour de tels travaux, plusieurs études incontournables sont exigées par les financeurs (Etat ou Région) pour démontrer l'intérêt des travaux envisagés en estimant les coûts d'investissements et les économies attendues après travaux. Nous arrivons aux termes de cette phase, les études subventionnées par l'ADEME à hauteur de 60%, viennent de nous être présentées fin 2023 avec les préconisations, il faut maintenant préparer notre cahier des charges et établir nos demandes de financements pour ce projet.



## La Véloroute à Vitry

Les travaux de la Véloroute du canal d'Orléans, gérés par le Département, ont été réalisés sur notre commune, depuis l'écluse de Vitry-aux-Loges jusqu'à l'écluse du Gué Girault. Cette voie de 2.50 m de large en enrobé clair, à l'usage des piétons et des cycles permettra au terme des travaux de relier Orléans et Montargis. L'aire de repos a été aussi aménagée au niveau de l'écluse de Vitry-aux-Loges avec une aire de pique-nique, des arceaux de stationnement de vélos, un point d'eau. Des panneaux d'informations sur les services, les sites touristiques, les boucles cyclables locales, et l'histoire du site seront prochainement installés.

En 2024, les travaux d'aménagement de la Véloroute se poursuivront de l'écluse de Vitry-aux-Loges en direction de Montargis.

# Réseaux

## Eau et assainissement

Dans l'optique du transfert de la compétence prévu au 1<sup>er</sup> janvier 2026, la communauté de communes des Loges a commandé deux études concernant notre commune :

- La mise à jour de notre schéma directeur d'alimentation en eau potable. Il s'agit de récolter les données permettant de définir les travaux à prévoir.
- Une étude de gouvernance concernant les 20 communes permettra de regrouper les informations des services à transférer en eau et assainissement, côté technique, financier et ressources humaines et permettra de simuler le fonctionnement d'un service unique communautaire.

Notre commune a choisi d'aller de l'avant afin de maintenir les réseaux et le matériel en bon état dans la période de transition. Le programme de travaux de mise en séparatif et de changement de la canalisation d'eau potable des secteurs route d'Ingrannes et de la Croix-Bougé sera mené à bien. Les études techniques complexes sont en cours, pilotées par le bureau d'études Legrand de Chilleurs-aux-Bois.

Une réunion des riverains sera organisée, notamment pour expliquer les conditions de mise en séparatif des branchements privés et les aides financières susceptibles d'être apportées.



la collecte des emballages et papiers en porte à porte. Le coût de collecte ne serait pas augmenté.

Cette organisation devrait permettre de faire baisser les erreurs de tri et donc de diminuer les pénalités et faire augmenter de façon sensible les subventions de CITEO et les reventes de matériaux tout en baissant les volumes à incinérer. Des réunions d'information seront organisées et vous serez à nouveau sollicités pour donner votre avis sur cette proposition au premier trimestre 2024 afin de lancer les appels d'offres pour ces nouvelles collectes avant l'été. Participez nombreux !

Afin de faire encore baisser le volume de déchets à incinérer et de répondre à la réglementation, le SICTOM va lancer une nouvelle campagne de dotation gratuite de composteurs individuels et collectifs courant 2024.

## Les écoles

- Ecole Maternelle : 4 classes = 101 élèves

L'école compte 4 professeurs, 3 ATSEM, 2 apprenties, 1 service civique et des stagiaires.

- Ecole élémentaire : 7 classes = 168 élèves

La baisse des effectifs a conduit à la fermeture de la huitième classe. 5 classes sont installées rue des Moulins et 2 classes CM1/CM2 sont installées rue Octave Dupont. La classe libérée rue des Moulins permet les activités complémentaires et accueille les intervenants extérieurs comme le R. A. S. E. D (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté). L'école a recruté un service civique et 5 AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap) accompagnent 9 élèves.

### Les services périscolaires

Le matin l'effectif varie de 22 à 32 enfants de maternelle et de 31 à 43 pour l'élémentaire. Le soir de 20 à 47 enfants de maternelle et de 28 à 52 enfants d'élémentaire.

**Mercredis loisir** : En moyenne, 40 enfants sont présents : 20 maternelles et 20 élémentaires. Les enfants ont participé à la décoration du chalet de Noël. Ils ont récupéré des boîtes en carton au foyer logement pour construire une cheminée.

**Restaurant scolaire** : La fréquentation varie de 80 à 90 maternelles et de 130 à 145 élémentaires. Les petits bénéficient d'une serviette en tissu fournie par le restaurant. Ils ont remercié la couturière, madame Tinseau, qui a gentiment recousu les serviettes abimées.

Prochainement, l'équipe communication du SICTOM proposera une animation auprès des grands sur différents thèmes en priorité, le gaspillage alimentaire et aussi, le tri, le recyclage et la valorisation des déchets... Chaque animation est composée d'une partie théorique et d'une partie pratique adaptée à l'âge des enfants.



**Vêtements oubliés** : Que ce soit dans les 2 écoles ou aux services périscolaires, il y a beaucoup trop de vêtements « non identifiés ». Il serait bien d'écrire ou de coudre le nom de vos enfants sur les habits. Après les vacances de Noël, tous ces vêtements seront remis à une association caritative.



## Action sociale

L'action sociale de Vitry-aux-Loges comporte plusieurs axes :

**Aider** dans un contexte économique difficile, des personnes se retrouvent en grande précarité et ne peuvent plus se nourrir normalement. Grâce à la Banque Alimentaire du Loiret, nous pouvons apporter une aide concrète immédiate sous forme de colis alimentaires. En 2023, ce sont 30 adultes et 26 enfants qui ont bénéficié de cette aide. L'École élémentaire et le CCAS se sont mobilisés cette année pour collecter des denrées non périssables à l'occasion de la collecte nationale : la générosité demeure présente à Vitry, 204 kilos récoltés. Un grand **MERCi** !

**Garder le lien** avec tous les administrés et en particulier les plus âgés. Cette année, des chocolats ont été offerts par le CCAS : ce sont « les Chocolats du Cœur » fabriqués à Neuville-aux-Bois par l'entreprise Alex Olivier mécène en chirurgie cardiaque. La distribution de ces cadeaux effectuée par les membres du CCAS et du Conseil Municipal est l'occasion de visites et d'échanges appréciés de tous.

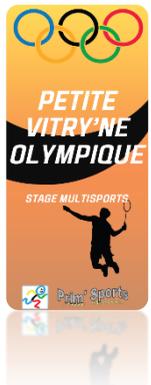
### Foyer Henri Deschamps

En cette fin d'année 2023, la résidence autonomie Henri Deschamps est en fête. Le 2 décembre a eu lieu la traditionnelle remise des cadeaux offerts par le CCAS de Vitry-aux-Loges, accompagnés de la carte de vœux de Monsieur le Maire. Le 6 décembre un repas festif a été organisé pour tous les résidents : beau décor, bon menu, ambiance musicale, c'était Noël ! Des cadeaux sont arrivés pour chacun comme chaque année, un calendrier 2024 arrivera le Jour de l'An. Actuellement, un seul pavillon F2 est disponible, un studio le sera prochainement ; il y a 28 résidents et une entrée prévue début 2024. Le service restauration peut encore fournir quelques repas à emporter au quotidien. Pour tous renseignements, vous pouvez appeler le 07 85 93 14 69.

### Organiser des activités et animations pour tous les âges

Le 17 mars 2024, un **goûter spectacle** sera organisé à la salle des fêtes pour les personnes âgées de 70 ans et plus. Le CCAS est l'organisateur de cet évènement, des invitations personnelles seront envoyées.

Du 8 juillet 2024 au 12 juillet 2024, nous proposerons un **stage Multisports** aux CM2 et collégiens ; les inscriptions seront possibles dès le début de l'année pour un nombre de places limitées (15)



Le dispositif **Argent de poche** sera reconduit en juillet 2024 ; il s'adresse aux jeunes de 16 et 17 ans qui se voient attribuer des postes au sein de la commune (15 heures par semaine) moyennant rémunération ; en 2023, ce dispositif a connu un grand succès : 10 jeunes se sont répartis sur 7 postes (services techniques, services scolaires et périscolaires, foyer-logement) durant 4 semaines.



## Communication

Le site Internet de la commune ([www.vitry-aux-loges.fr](http://www.vitry-aux-loges.fr)) est à présent opérationnel. Plus de 150 pages sont à votre service, notamment réservation des salles communales, horaires de la déchetterie etc. Il se peut toutefois que vous n'y trouviez pas les informations recherchées. Merci de nous les signaler en nous envoyant votre requête via le formulaire « nous contacter ». Les mises à jour seront effectuées en retour. Dans tous les cas, vos commentaires seront les bienvenus.



**Panneau Pocket** : Actuellement il y a 1250 smartphones ou tablettes possédant l'application avec Vitry-aux-Loges en favoris, soit une couverture de 82% des foyers vitrylogiens. Les flashes publiés sur ce médium, sont constitués d'informations générales éphémères et d'articles relatifs aux associations sportives programmés dans un avenir proche ; un développement plus complet est souvent posté sur le site municipal. Certains sujets sont consultés jusqu'à 800 fois, Il vous suffit d'installer l'application Panneau Pocket sur votre smartphone via *Apple store* sur iPhone ou *play store* sur Android.

## Numéros à retenir

Dans tous les cas d'urgence, appelez immédiatement par téléphone le 17 ou le 112.

17 Sourd, malentendant ou souffrant de difficultés d'élocution : envoyez un SMS au 114.

In case of emergency, please dial 17 or 112.

112 En cualquier caso de situación de urgencia, llame inmediatamente por teléfono, marcando el 17 o 112.

- Mairie : 02 38 59 47 26
- Gendarmerie de Châteauneuf-sur-Loire : 02 38 46 86 70
- SAMU : 15
- Pompiers : 18
- Sictom (déchèterie) : 02 38 59 50 25
- Centre antipoison (Tours) : 02 47 64 64 64
- SOS Femme Violence Conjugale : 3919
- Pharmacie Fouqueau : 02 38 59 47 17
- Médecin Quang Khai PHAM : 02 38 23 03 03